

## Motion pour l'intégration d'un dispositif de vote électronique

En avril 2013 déjà le Conseil communal avait accepté une motion afin d'équiper notre Conseil communal d'un dispositif de vote électronique. Le rapport de la Municipalité avait toutefois conclu qu'une solution fiable ne pouvait être mise en place qu'à condition de déboursier une centaine de milliers de francs. La motion avait logiquement été classée.

Pourtant, le Conseil communal de Nyon est équipé d'un système de vote électronique mobile depuis 2011. Il s'agit de télécommandes (Keypads) distribuées à chaque Conseillère et Conseiller en début de séance, qui permettent de signaler leur présence lors de l'appel et de voter "oui", "non" ou "abstention". Ce genre de solution est fournie et mise en place pour moins de 10'000.- CHF.

La possibilité de passer au vote électronique est inscrite dans le règlement du Conseil communal qui prévoit à l'art. 93 bis "Le vote électronique est assimilable au vote à main levée". Ce système peut nous permettre de trouver une solution rapide et fiable au décompte de nos votes. En une année, la contre épreuve a déjà été demandée par deux fois, inversant le résultat du vote à chaque reprise.

Nous demandons à la Municipalité d'entreprendre rapidement, la mise en place d'un dispositif de vote électronique mobile remplissant les critères suivants :

- Le dispositif doit être simple et mobile.
- Chaque conseiller ou conseillère doit être équipé d'une télécommande de vote en début de séance.
- Le résultat du vote doit être visible à l'écran en temps réel.
- Le résultat du vote de chaque conseiller doit être affiché à l'écran en fonction de la place qu'il occupe. Sauf en cas de vote à bulletin secret.
- Le vote électronique doit aussi pouvoir être utilisé pour le vote à l'appel nominal, comme indiqué à l'art. 93 bis du règlement communal.

Nous vous demandons, chers collègues, d'accepter cette motion en la renvoyons directement à la Municipalité.

Pauline Taffelmacher, PS

Nadia Privet, ADC

Lena Lio, UDC

Anne Viredaz, Les Verts

Rémo Kuonen, ADC

Sébastien Fague, PLR

Yassin Nour, PS

Robin Carnello, ADC

Jean-Luc Duvoisin, PLR

Pierre-François Clerc, UDC

Dimitri Simos, Les Verts

Antonin Chevalley, Les Verts